

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION « MAITRE ET MAITRESSE DE MAISON »* □

POLARIS – rue du Buisson – 87170 ISLE*
06 au 10 avril 2020
11 au 15 mai 2020
22 au 26 juin 2020
14 au 18 septembre 2020
19 au 23 octobre 2020
23 au 28 novembre 2020

OU

FORMATION « SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIE »*□

POLARIS – rue du Buisson – 87170 ISLE*
06 au 10 avril 2020
11 au 15 mai 2020
22 au 26 juin 2020
14 au 18 septembre 2020
19 au 23 octobre 2020
23 au 28 novembre 2020

*** sous réserve d'un nombre suffisant de candidats**

Nom et prénom du référent au sein de votre structure :

N° téléphone : Mail :

Renseignements concernant le candidat à la formation :

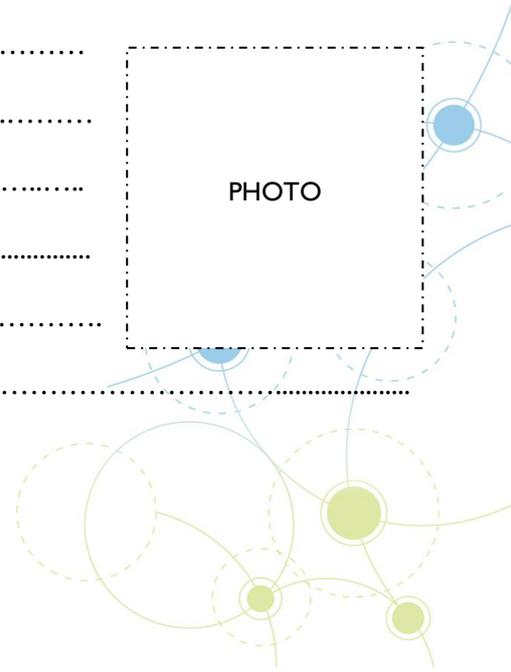
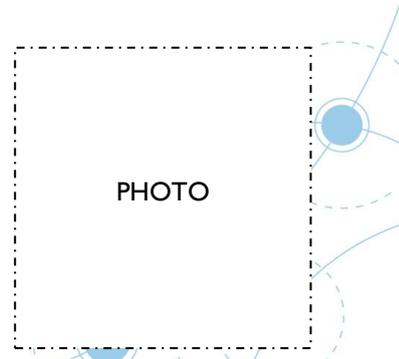
NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse mail :

Adresse :



Téléphone :

Fonction actuelle : Depuis quelle date :

Renseignements concernant l'employeur du candidat :

Nom et adresse de votre établissement employeur :

Établissement : Privé Public

Téléphone : Adresse email :

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les données administratives ainsi que la diffusion d'informations (courriers, messages électroniques...). Les destinataires des données recueillies sont uniquement les services de l'IRTS Poitou-Charentes. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à IRTS Poitou-Charentes, 1 rue Guynemer BP 215 – 86005 POITIERS Cedex.

Nom, prénom et titre du responsable de l'établissement signataire de la convention de formation :

Téléphone : Adresse email :

Demande de dispense :

Pour les professionnels attestant du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSCI) ou du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans. * (14 heures de dispense)

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence Équipier 1ère Intervention (EPI) datant de moins de 2 ans. * (7 heures de dispense)

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence HACCP datant de moins de 2 ans. * (14 heures de dispense)

Pour les professionnels diplômés du DE AMP/ DE AVS/ DE AES (112 heures de dispense)

Pour les professionnels attestant de la qualification surveillant de nuit qualifié SNQ ou maître(sse) de maison (MM) (112 heures de dispense)

* joindre impérativement la copie de votre certificat/diplôme AVANT l'entrée en formation. Toute demande faite après l'entrée en formation ne sera pas prise en compte).

Fait à le

Signature du stagiaire

Signature du responsable de l'établissement

Joindre au dossier de candidature :

- 2 photos d'identité dont une collée sur la première page du dossier d'inscription (au verso desquelles vous aurez noté votre nom)
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie des diplômes ou certificats **en cas de demande de dispense**

Dossier à retourner avant le 13 mars 2020 à :

IRTS Poitou-Charentes -Secrétariat MM/SNQ

1, rue Georges Guynemer - BP 215

86005 Poitiers Cedex

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

